

Gebündelte Macht der Detailhändler

Mit europäischen Einkaufsallianzen versuchen Migros und Coop, die Preise der Markenartikelhersteller zu drücken

DIETER BACHMANN

Gianluigi Ferrari ist der Schreck der grossen Markenartikelhersteller. Seit rund zwanzig Jahren drückt er ihre Preise, indem er die Nachfragemacht von grossen europäischen Supermarktketten bündelt. Mittels solcher Allianzen handelt der Italiener entweder tiefere Einkaufspreise für die Detailhändler aus, oder er ringt den Nahrungsmittel- und Konsumgüterkonzernen nachträglich weitere Rabatte auf Produkte wie Kitkat-Riegel, Magnum-Glace oder Pampers-Windeln ab. Oft auch beides.

Ferrari gilt als harter Hund in den Verhandlungen. Er selber sieht sich eher als eine Art Robin Hood für die Konsumenten, der das Kräfteverhältnis zwischen dem Handel und Konzernen wie Nestlé, Unilever, Procter & Gamble oder Mars ausbalanciert.

Selber tritt Ferrari kaum in der Öffentlichkeit auf. Mitte Januar wehrte er sich in einer Anhörung einer Kommission der französischen Nationalversammlung gegen den Vorwurf der Geheimniskrämerei und der Preisdrückerei an die Adresse der Einkaufsbündnisse. «Wenn mir jemand sagt, dass etwas nicht korrekt sei, mache ich einen Schritt zurück und ändere es», sagte er. Aber ja, «es gibt Grauzonen», innerhalb dieser müsse jeder Händler selber entscheiden, wie er damit umgehe.

Mit sichtlicher Genugtuung wies er darauf hin, dass eine Untersuchung der EU-Kommission 2023 zu den Einkaufskooperationen keine Hinweise auf ein Fehlverhalten gefunden, sondern im Gegenteil die für Konsumenten nützliche Wirkung dieser Konstrukte festgestellt habe.

Einkäufe von 8 Milliarden Euro

Für die beiden Schweizer Detailhändler Coop und Migros ist Ferrari ein alter Bekannter. So war der ehemalige Barilla-Manager schon dabei, als Coop 2005 mit der deutschen Rewe und anderen Ketten Coopernic gründete, um mit Markenherstellern zu verhandeln. Ab 2015 leitete Ferrari ein neues Bündnis namens Agecore, in welches auch Coop gewechselt hatte und bei dem der Basler Detailhändler heute noch dabei ist. Unterdessen ist Ferrari aber näher bei der Migros als bei Coop. Heute ist er Geschäftsführer von zwei vom deutschen Händler Edeka gegründeten neuen Allianzen: Everest und Epic.



Bis Markenartikel bei den Supermärkten im Regal stehen, braucht es zähe Verhandlungen.

STEPHANE MAHE / REUTERS



Gianluigi Ferrari
Geschäftsführer von
zwei Einkaufsallianzen

REUTERS

Die Plattform Everest mit Sitz in Amsterdam ist 2020 entstanden. Sie vereint Supermarktketten wie Edeka und die französischen Händler Auchan, Intermarché und Casino mit einem kombinierten Umsatz von rund 130 Milliarden Euro. Ferrari findet diese Zahl irreführend, weil sie den angeblichen Einfluss von Everest überhöht darstelle. Er nennt lieber den Betrag, für den die Allianz Markenprodukte einkauft. Das waren 2025 rund 8 Milliarden Euro. 2026 werden es laut Ferrari 13 bis 14 Milliarden Euro sein, wie er während der Anhörung vor den französischen Parlamentariern sagte.

Die zweite Firma unter der Leitung von Ferrari heisst Epic und operiert aus Genf heraus. Dort sitzt der Migros-Chef Mario Irminger mit anderen europäischen Retail-Managern im Verwaltungsrat. Die Migros ist seit 2021 Epic-Mitglied. Dieser Verbund von Detailhändlern handelt mit über fünfzig Grosskonzernen zusätzliche Rabatte aus, sogenannte On-Top-Konditionen, welche diese dem Handel gewähren müssen – also nachdem der Einkaufspreis schon verhandelt wurde.

Als Gegenleistung für diesen nachträglichen Epic-Rabatt mache die Migros dann vielleicht eine zusätzliche Aktion mit den Produkten des betroffenen Herstellers, sagt ein Vertreter eines internationalen Konzerns. Oder sie stelle temporär mehr Verkaufsfläche im Supermarkt zur Verfügung. Aber meist wögen diese Aktivitäten der Händler die finanzielle Einbusse durch den Zusatzrabatt nicht auf.

Für mehr Schlagkraft gegenüber den grossen Markenherstellern müsste die

Migros aber ausser bei Epic auch bei Ferraris zweiter Firma Everest mitmachen. Dann erst könnte sie gemeinsam mit Edeka, Auchan und Co. mit den Konsumgüterriesen über Einkaufspreise verhandeln. Derzeit steht sie diesen allein gegenüber. Ein Everest-Beitritt scheint insofern plausibel, als mehrere Epic-Mitglieder auch bei Everest dabei sind. Auf Anfrage bestätigt die Migros, dass der Beitritt eine Option sei.

Ob und wann es dazu kommt, ist unklar. Denn im Moment ist die Migros noch damit beschäftigt, ihre eigene Beschaffung effizienter aufzustellen. Dafür hat sie 2024 Florian Decker geholt. Der ehemalige Edeka-Manager muss den Einkauf vereinheitlichen. Weil die Migros historisch stark auf Eigenmarken gesetzt hat und erst mit der Zeit das Markenartikelsortiment ausgebaut hat, gibt es beim Händler Nachholbedarf in der Organisation.

Ziel ist es, die Preise für die Produkte von grossen, international tätigen Markenherstellern für alle Kanäle gemein-

sam zu verhandeln. Bisher beschafften die Migros-Supermärkte, Denner, Migrolino und Migros Online diese Waren meist eigenständig – teilweise zu ziemlich unterschiedlichen Preisen. Und als wäre das der Zersplitterung nicht schon genug, kauft die deutsche Supermarkttochter Tegut Markenprodukte über eine Allianz ein, bei der die Migros nicht mitmacht.

Nun verlangt die Migros von den Lieferanten einen einheitlichen Preis und orientiert sich dabei am tiefsten der bisher bezahlten Einkaufspreise – oft ist das jener von Denner. Diese Nivellierung nach unten möchten einige Hersteller nicht einfach hinnehmen. Dadurch kommt es entweder zu einem Bestellstopp seitens der Migros, oder ein Konsumgüterkonzern setzt die Belieferung aus, weshalb es in den vergangenen Monaten zu Lücken in den Regalen gekommen ist.

Wer nicht spurt, fliegt raus

Dieses Phänomen beschränkt sich nicht auf die Migros. Von der Industrieseite ist zu hören, dass auch die Diskussionen mit Coop härter geworden seien. Seit Herbst verhandelt der Basler Detailhändler mit den grossen Markenherstellern über die Einkaufsallianz Vasco. Diese hatte Coop vergangenes Jahr mit dem belgischen Händler Colruyt und der niederländischen Superunie gegründet.

Einen schwachen Trost für die Markenhersteller gibt es: Die Einkaufsallianzen sind selten von langer Dauer. Oft bröckeln die Fronten. Detailhändler kommen, gehen und bilden nach ein paar Jahren wieder neue Gruppen. Auch bei Everest und Epic sind nach kurzer Zeit bereits mehrere Mitglieder wieder ausgeschieden oder ausgeschlossen worden. Offenbar waren nicht alle Supermarktketten bereit, den harten Kurs gegenüber den Markenartiklern mitzutragen.

Will heissen: Die Händler haben bei Strafaktionen wie beispielsweise einem Bestellstopp nicht mitgemacht, aber trotzdem von den Rabatten profitiert, die Ferrari ausgehandelt hatte. Er und die verbleibenden Everest-Mitglieder, insbesondere das Gründungsmitglied Edeka, dürften es sich deshalb zweimal überlegen, bevor sie einen neuen Händler in die Allianz aufnehmen. Für die Migros bedeutet das, dass sie zunächst bei sich im Konzern die Beschaffung neu ordnen und eine harte Verhandlungstruppe aufstellen muss, bevor sie bei Gianluigi Ferrari anklopft.

Des tours-opérateurs chinois pour relancer le tourisme à Genève

ACCUEIL Après le covid, le retour des voyageurs chinois a été timide, même s'il est plus important à Genève qu'ailleurs en Suisse. Le canton veut les faire venir en masse et il brandit ses atouts

RICHARD ÉTIENNE

Cette fois-ci, la météo maussade risque de coûter cher aux Genevois. Même si elle n'a pas terni l'ambiance sur le quai n° 7 de la gare de Cornavin, samedi, quand à 13h30 précises le TGV de Paris est arrivé. A son bord, une soixantaine de représentants d'agences de voyages et de tour-opérateurs chinois. Ils ont été accueillis par des employés de Genève Tourisme, l'agence de promotion du canton, et des banderoles de bienvenue. Dans une scène de séances photos festives qui a rappelé l'arrivée, également en train et à peu près au même endroit, du président chinois Xi Jinping en janvier 2017.

Les 60 tour-opérateurs resteront trois jours à Genève où ils seront traités quasiment comme des chefs d'Etat. Certains viennent pour la première fois, d'autres sont déjà prêts à signer des contrats. «Ils incarnent un très gros potentiel, d'autant plus qu'ils viennent de régions différentes en Chine, chacune importante», indique Adrien Genier, le directeur de Genève Tourisme, joint au téléphone la veille. Cette opération doit servir de tremplin, pour confirmer le timide retour des touristes chinois au bout du Léman et en Suisse romande, après la pandémie. Et le faire exploser.

Traversée du désert

Les chiffres ont été sans pitié ces dernières années. En 2020, après un record en 2019, le tourisme s'est écroulé – coronavirus oblige. La traversée du désert a été longue. En 2021 et en 2022, ils ne sont pas revenus ou à peine. Il a fallu attendre 2023 pour voir un sursaut, qui s'est confirmé en 2024 et l'an dernier. Dans le canton, les nuitées hôtelières réservées par des Chinois ont augmenté de 19% en 2025 (de janvier à novembre, les données de décembre n'étant pas encore accessibles), dépassant ainsi pour la première fois, de 4,3%, la barre fatidique de 2019.

Il y a toutefois encore de quoi rattraper le temps perdu: au bout du Léman, moins de 3% des nuitées étaient chinoises l'an dernier. «Il y a de quoi faire beaucoup mieux. Nous aimerions atteindre une part autour des 5 à 6%», affirme Adrien Genier. Genève Tourisme mise en fait sur une explosion: dans une étude publiée l'an dernier, l'organisation anticipe plus de 230 000 nuitées chinoises dans le canton en 2030. Deux fois plus qu'en 2025.

En Suisse, et en Europe en général, par contre, on n'a pas encore renoué avec les niveaux de l'année de référence avant le covid. De janvier à novembre 2025 (les données de décembre n'étant pas non plus disponibles à l'échelle nationale), les chiffres augmentent mais pas de façon spectaculaire: 691 000 nuitées en 2024 et 750 000 en 2025. Loin, très loin du 1,3 million de nuitées de 2019.

«Nous ciblons les Chinois de la classe moyenne supérieure»

ADRIEN GENIER, DIRECTEUR DE GENÈVE TOURISME

Genève se démarque car elle possède des atouts dont la Suisse et l'Europe ne disposent en général pas: une forte proportion de tourisme d'affaires – qui, lui, s'est plus vite repris – et d'excellentes dessertes aériennes. Par rapport à Kloten, Cointrin tient la dragée haute avec beaucoup plus de connexions directes vers la Chine. China Eastern a inauguré en juin une liaison entre Shanghai et la Cité de Calvin, avec quatre vols par semaine, alors qu'une autre compagnie chinoise, Air China, déjà présente à Genève, a augmenté ses dessertes avec Pékin.

«Le retour d'Air China à Genève [en février 2023, ndlr] a fait le buzz en Chine car il a incarné une des

premières ouvertures de liaisons aériennes chinoises vers l'Europe après la pandémie, et cela a joué un grand rôle dans le succès de Genève», affirme Lei Zhao, la responsable du marché chinois chez Genève Tourisme, rencontrée sur le quai de gare samedi.

«L'offre fait défaut»

Le débarquement des 60 tour-opérateurs de samedi? Largement grâce à son travail. Tout a commencé il y a 3 ans quand Lei Zhao s'est rendue à China Workshop, une foire réunissant des agences de voyages chinoises à Paris, et qu'elle a constaté qu'il y en avait beaucoup parmi elles qui organisaient des séjours en Europe sans passer par Genève. Sous son impulsion a été greffée à ce salon annuel, dont l'édition 2026 s'est tenue dans la capitale française cette semaine, ce séjour de trois jours en Suisse romande, avec Genève comme camp de base.

Au menu: des voyages en train avec les TGV Lyria, des excursions, notamment sur le site de Glacier 3000, au château de Chillon, aux musées Chaplin, olympique et Patek Philippe, à la maison Cailier. Des ateliers pour fabriquer du chocolat – à La Bonbonnière –, des couteaux ou des montres. Les visites du CERN, de la Vieille-Ville et des Nations unies sont aussi à l'agenda.

«Nous ne ciblons pas des touristes qui se déplacent en masse et en car à travers l'Europe en dix jours mais des groupes plus petits, de la classe moyenne supérieure, qui privilégient quelques pays sur une durée un peu plus longue», indique Adrien Genier.

Pourquoi les touristes chinois ont-ils mis tant de temps à revenir? Et pourquoi si lentement? La réponse à la première question est simple: parce que Pékin a décidé de rouvrir les vannes tardivement, en 2023. Pour la deuxième interrogation, les explications varient. La crise économique serait passée par là et porterait atteinte aux porte-monnaies chinois, lit-on



Photo de groupe de la soixantaine de représentants d'agences de voyages et de tour-opérateurs chinois à la gare Cornavin, à leur arrivée par le TGV de Paris. (GENÈVE, 24 JANVIER 2025/KARIN BAUZIN POUR LE TEMPS)

souvent dans la presse. Le *South China Morning Post* indiquait la semaine dernière qu'ils dépensent en effet moins. Des explications que Hengyu Shi balaie. Le directeur de China Workshop, du voyage à Genève et également rencontré à Cornavin, estime au contraire que «les classes moyennes chinoises ont soif de voyage mais que l'offre fait défaut».

L'offre aérienne surtout. «Les compagnies d'aviation chinoises ont rouvert leurs lignes vers l'Europe, davantage même qu'avant»,

dit-il en pensant notamment à une nouvelle desserte entre Shanghai et Marseille. Les transporteurs occidentaux font par contre défaut, selon lui. En partie parce qu'ils ne peuvent pas survoler la Russie, contrairement aux compagnies chinoises, ce qui allonge les trajets et leur coûte donc plus cher. «Quand la guerre sera finie, tout redémarrera, dit-il. Le potentiel est énorme.»

Comme avant? Pas tout à fait, selon le spécialiste, car les goûts des nouvelles générations ont

changé: elles sont moins friandes de voyages en car et en grands groupes. Moins désireuses d'acheter des montres et de faire des achats spectaculaires, mais plus motivées à l'idée de faire des expériences. Comme manger de la nourriture locale ou fabriquer du chocolat. C'est ainsi que pour le voyage de cette semaine, qui se veut de «familiarisation», les tour-opérateurs seront aussi amenés à se déplacer avec les bateaux de la CGN et les tuk-tuks du groupe genevois Welo. ■

Christine Lagarde, résistante européenne



Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne, au WEF de Davos le 23 janvier 2026. (GIAN EHRENZELLER/EPA)

PORTRAIT L'actuelle patronne de la BCE a incarné au WEF une Europe qui refuse de se laisser dominer par les Etats-Unis. Evoquée parmi les papables pour reprendre la direction du forum grison, elle pourrait y mettre à profit son expérience de gestionnaire de crises

SÉBASTIEN RUCHE

Même si le monde change, certains comportements et certaines déclarations doivent rester inacceptables. C'est le sens que l'on peut donner à l'un des coups d'éclat du toujours très policé WEF de Davos, lorsque Christine Lagarde a quitté mardi dernier un dîner en plein discours du secrétaire au Commerce américain. Howard Lutnick s'en prenait alors vertement à l'Europe, ce qui lui valut d'être chahuté par certains participants et, donc, ignoré par la Banque centrale européenne (BCE).

Pilier de la réunion grisonne, la Française a ainsi posé des limites face à ce représentant d'une administration Trump décidée à remettre en cause le statu quo, aujourd'hui et maintenant. Si l'ex-avocate avait voulu poser un jalon pour le futur du WEF, elle ne s'y serait pas prise autrement. Parce que comme l'une des successeuses possibles du fondateur de la manifestation Klaus Schwab, désormais écarté, Christine Lagarde y reviendra-t-elle en tant que présidente?

Elle a déjà précisé qu'elle entendait mener à terme son mandat à la BCE, qui court jusqu'à octobre 2027. Mais si l'ancienne ministre française prenait effectivement les rênes du WEF à l'avenir, elle se retrouverait en terrain connu. Accéder au sommet d'une institution dans un moment de crise est en quelque sorte devenu sa spécialité.

«Il y aura un autre appel»

En 2008, elle est chargée de l'Economie sous la présidence de Nicolas Sarkozy lorsque éclate la plus grande crise financière de l'histoire récente. Trois ans plus tard, ayant succédé à Dominique Strauss-Kahn à la tête du Fonds monétaire international (FMI), elle doit éviter l'implosion de la zone euro. Lorsqu'elle

part en 2019 prendre la présidence de la BCE, le covid abat l'économie mondiale, avant que l'invasion russe en Ukraine ne provoque un pic d'inflation extraordinaire.

Durant son parcours, Christine Lagarde semble moins avoir effectué des choix qu'avoir répondu à des appels à exercer des responsabilités publiques, expliquait-elle en 2023 au *Financial Times*. «Je n'avais pas le choix. On m'a appelée. J'ai répondu oui, parfois en prenant des risques. Mais j'ai aussi apprécié», résumait la désormais septuagénaire. Ce qu'elle fera ensuite? «Il y aura un autre appel», pronostiquait alors l'une des femmes les plus puissantes au monde.

«Je n'avais pas le choix. On m'a appelée. J'ai répondu oui, parfois en prenant des risques. Mais j'ai aussi apprécié»

CHRISTINE LAGARDE, PRÉSIDENTE DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

En réalité, l'appel du WEF est déjà venu, lancé par Klaus Schwab lui-même, a reconnu le fondateur du forum l'an dernier. Dans le cadre d'un plan de succession dont les deux protagonistes ont discuté «depuis plusieurs années», selon lui, abordant les possibilités pour que la Française quitte la BCE avant le terme de son mandat – elle a précisé en juin dernier qu'elle ne le ferait pas. Un appartement dans la Villa Mundi du WEF, dans la très chic commune genevoise de Cologny, aurait même déjà été réservé pour elle.

Au WEF, où l'ex-championne de natation synchronisée siège au conseil de fondation depuis 2008, le défi serait même double: non seulement la pertinence de la réunion grisonne est remise en cause, mais la gouvernance informelle de la planète vacille sous les coups de boutoir des populismes.

«Il y a davantage de gens qui parlent les uns aux autres, plutôt que les uns avec les autres», résumait récemment Larry Fink, patron du géant de la finance BlackRock et, *ad interim*, du Forum de Davos. Depuis, Donald Trump a menacé de nouvelles taxes douanières les pays européens qui refuseraient de le laisser «acquérir» le Groenland.

L'occupant de la Maison-Blanche est revenu en arrière, mais ce nouvel épisode a alimenté la polarisation du monde, un autre terrain connu pour Christine Lagarde. La Normande d'origine s'était exprimée sur la fragmentation de l'économie mondiale en blocs géopolitiques concurrents lors du symposium de la Réserve fédérale américaine de Jackson Hole en 2023. Cette dynamique complique la tâche des autorités publiques, avait-elle estimé. Avant de reconnaître plus tard qu'elle ne s'attendait pas à ce que les choses évoluent si rapidement.

Toujours au centre des équilibres

La grande force de Christine Lagarde, écrivait fin 2023 *Le Monde*, est de parvenir à se placer au centre des équilibres politiques. Sa nomination à la BCE a ainsi résulté d'un jeu de pouvoir entre l'Allemagne – qui placerait Ursula von der Leyen à la tête de la Commission – et la France – qui hériterait de la BCE.

Néanmoins, son apprentissage n'a pas été un long fleuve tranquille, avec une condamnation pour négligence dans l'affaire Tapie-Crédit Lyonnais en 2016 et des erreurs de communication en tant que ministre ou à ses débuts à la BCE. Notamment en début de mandat lorsqu'elle déclara que l'institution «n'était pas là pour réduire les écarts de taux entre les différents pays de la zone euro [*spreads* en jargon financier, ndlr]». Un commentaire compris comme le signe que la BCE ne défendrait pas un pays attaqué par les marchés financiers et qui déclencha une brève fièvre boursière, avant d'être rapidement clarifié. «Mais sur les grandes décisions, elle a plutôt été bonne», jugeait un ancien membre du directoire de la BCE, toujours dans *Le Monde*. ■

La construction, plus attractive avec la nouvelle convention?

CONDITIONS DE TRAVAIL Les syndicats ont approuvé la nouvelle convention nationale du secteur, après des mois de désaccords avec le patronat. En toile de fond, le manque de travailleurs dans le domaine

JULIE EIGENMANN

C'est la conclusion d'un long bras de fer: les travailleurs de la construction ont approuvé la nouvelle convention collective nationale du secteur principal de la construction (CN), communiquaient les syndicats Unia et Synace week-end.

Pour rappel, cette CN régit les conditions de travail de quelque 80 000 travailleurs. La précédente convention collective de travail expirait fin 2025 et devait donc être renégociée. Mais parmi les points de tensions qui divisaient patronat et syndicat: les horaires, les trajets et les salaires. Ainsi, ces derniers mois, dix rondes de négociations mais aussi plusieurs grèves et manifestations ont eu lieu dans différents cantons.

Finalement, un accord a pu être conclu le 12 décembre. Mais l'entrée en vigueur n'est effective qu'à partir de ce samedi, après la validation syndicale. «Les négociations ont été très difficiles et intenses, commente Chris Kelley, coresponsable du secteur de la construction d'Unia. Il fallait que nos militants aient le temps de se pencher sur l'accord avant de l'approuver.»

Du côté de la Société suisse des entrepreneurs (SSE), on accueille positivement l'approbation de cette Convention nationale par les syndicats. «Nous l'avions acceptée dès décembre, car nous y voyions un compromis équilibré, économiquement soutenable pour les entreprises et porteur d'avancées concrètes pour les travailleurs», note Johanne Stettler, porte-parole de la SSE pour la Suisse romande.

Sur le contenu de cette nouvelle convention, de façon générale, «les maçons sont fiers des résultats obtenus grâce aux mobilisations historiques», poursuit Chris Kelley. Parmi les améliorations saluées, le temps de trajet des travailleurs est désormais calculé dès la première minute et compte comme temps de travail à partir d'une certaine durée. «Cela protège des temps de trajet excessivement longs.» Autre point: un nou-

veau mécanisme qui prévoit une augmentation salariale annuelle automatique en fonction du renchérissement.

Du côté patronal, on salue les progrès réalisés notamment sur l'organisation du temps de travail. «En revanche, certaines mesures engendrent des coûts supplémentaires et des contraintes organisationnelles, en particulier pour les PME, regrette Johanne Stettler. La prime de chantier [les travailleurs reçoivent désormais une indemnité journalière de chantier de 4 francs qui augmentera progressivement jusqu'à atteindre 9 francs, ndlr] et les augmentations salariales auront un impact financier réel pour les entreprises.»

Si les négociations étaient tendues, c'est aussi que la branche souffre d'une forte pénurie de personnel qualifié. Selon une étude publiée en 2023 par la SSE, il manquera 21% des maçons nécessaires d'ici à 2030.

«Choisir entre travail et famille»

La nouvelle convention nationale permettra-t-elle d'inverser la tendance? «Ces avancées constituent une étape importante pour améliorer l'attractivité du secteur», répond Johanne Stettler, qui précise que les chiffres récents montrent des signes encourageants: «En 2024, 722 apprentis ont débuté une formation régulière de maçon CFC, soit environ 10% de plus par rapport aux deux années précédentes.» Par ailleurs, la «Formation professionnelle 2030 de la SSE» modernise en profondeur les contenus de formation, dit-elle aussi: «Les métiers intègrent désormais davantage le numérique, la durabilité, la sécurité au travail.»

Certaines évolutions liées à la nouvelle convention peuvent bien contribuer à réduire la pénurie, estime aussi Chris Kelley. «L'amélioration qui concerne les temps de trajet, par exemple: beaucoup de maçons nous disent aimer leur travail mais être obligés, avec de si longues journées, de choisir entre le travail et une vie de famille: ils doivent quitter la maison à cinq heures et demie du matin et revenir à sept heures et demie le soir.» Il reste toutefois des points qui devront être abordés à l'avenir, indique-t-il, mentionnant notamment le cadre du travail en cas de fortes chaleurs. ■

Uber: fin de course pour les indépendants

GENÈVE A partir du 1er février, la plateforme de transport ne devra collaborer qu'avec des entreprises employant des salariés. Une exigence découlant du cadre légal, qui exclut de facto les petites sociétés de chauffeurs professionnels à leur compte

THÉO ALLEGREZZA

Une petite révolution s'apprête à bouleverser le marché du transport genevois. A partir du 1er février, la plateforme Uber ne travaillera plus qu'avec des sociétés employant du personnel salarié. Cette décision intervient après des mois de discussions fastidieuses entre la filiale suisse du géant américain – Uber Suisse – et l'Etat. Dans un feuilleton politico-judiciaire qui a connu son lot de rebondissements, cet épisode marque un nouveau tournant. Avec une conséquence concrète pour plusieurs centaines de chauffeurs professionnels. Ces derniers pourraient se retrouver de facto exclus de la plateforme, ce qui menacerait leur existence sur le populaire secteur du VTC (véhicule de transport avec chauffeur).

Pour comprendre, il faut remonter aux différents arrêts du Tribunal fédéral qui ont jalonné l'arrivée contestée de la firme californienne au bout du Léman en 2014. Le dernier remonte au 1er mai 2025 et concernait MITC Mobility, principale pourvoyeuse de chauffeurs sur l'application Uber. Dans leur décision, les juges de Mon-Repos ont considéré que cette entreprise partenaire devait se plier à la loi sur le service de l'emploi et la location de service (LSE). Ce dispositif fédéral vise à protéger les travailleurs. Elle impose de rédiger des contrats de travail et de planifier les horaires des employés, excluant ainsi le travail sur appel – mais restreignant aussi l'autonomie des chauffeurs.

Exigences restrictives

Si l'arrêt ne concernait que MITC, les autorités genevoises ont poussé pour qu'il s'applique à l'ensemble des partenaires d'Uber. Elles ont ainsi précisé les critères à remplir pour obtenir une autorisation LSE. Certaines dispositions sont fixées dans la loi fédérale (s'inscrire au registre du commerce, disposer d'un local commercial), d'autres peuvent être modelées comme le montant de la garantie financière qu'une société doit avancer – que Genève a fixé à 100 000 francs – ou la nécessité pour son responsable d'être titulaire d'un certificat fédéral de capacité (CFC).

Problème: ces exigences sonnent le glas des petites SARL, majoritairement des sociétés unipersonnelles, créées au fil des ans par des chauffeurs désireux de continuer à opérer sur Uber. Leur nombre est estimé entre 200 et 300. «Avoir des bureaux, un CFC, avancer 100 000 francs... Ces conditions sont impossibles à remplir pour beaucoup d'entre nous», rapporte Aria Jabbarpour,



Les taxis professionnels devraient profiter de l'affaiblissement de la concurrence des chauffeurs indépendants. (COINTRIN, 17 OCTOBRE 2022/SALVATORE DI NOLFI/KEYSTONE)

président de l'association VTC Genève, qui compte 600 membres.

A l'entendre, l'Etat «porte atteinte à la liberté économique garantie par la Constitution». «Il oriente tout le monde vers le salariat pour avoir sa part. Mais ce n'est pas à lui de décider qui est indépendant», dénonce Aria Jabbarpour, avant de lâcher: «C'est un métier qui est en train de disparaître.»

Une «évolution nécessaire»

A la tête du Département de l'économie depuis 2023, Delphine Bachmann se dit «attachée à la liberté d'entreprendre», tout en estimant que «toute activité économique doit s'inscrire dans un cadre légal qui garantit les droits des salariés et une concurrence loyale». «Mon département n'a pas pour vocation de juger du bien-fondé du modèle des économies de plateforme, mais de s'assurer que les conditions légales encadrant cette activité soient respectées», déclare-t-elle.

Uber Suisse, pour sa part, «maintient que le modèle d'indépendant reste le mode de fonctionnement privilégié des chauffeurs». Pour autant, le géant californien est prêt à s'adapter «pour être en conformité avec les

exigences de l'administration cantonale», ajoute par écrit la société, représentée par une agence de communication. Genève essaie d'intégrer l'économie de plateforme dans la loi, à la différence d'autres cantons comme Zurich ou Vaud, qui se sont plutôt contentés d'encadrer l'activité d'Uber.

Quatre ministres et un dossier toujours sur la table

Delphine Bachmann est la quatrième conseillère d'Etat à hériter du complexe dossier Uber. Il y eut d'abord Pierre Maudet, sa réunion secrète avec l'entreprise et sa régularisation inachevée. Il y eut ensuite Mauro Poggia, qui parvint, en 2022, à faire reconnaître par le Tribunal fédéral que les chauffeurs sont bien des employés. L'application de cet arrêt pionnier à l'échelle européenne est revenue à Fabienne Fischer. L'écologiste a conclu un accord tolérant qu'Uber transfère ses chauffeurs et leurs contrats de travail vers des sociétés partenaires.

Pour certains, c'est à ce moment précis que la victoire de l'Etat s'est transformée en une défaite. «Nous avons un instrument formidable pour mettre Uber au pas, mais nous avons tergiversé», estime Mauro Poggia. Aujourd'hui

conseiller aux Etats à Berne, le MCG a repris son étude d'avocat. C'est dans ce cadre qu'il a été contacté par une entreprise qui gère l'activité de VTC indépendants et qui n'est officiellement pas soumise à la LSE. Elle est inquiète de ne plus pouvoir travailler avec la plateforme si les chauffeurs ne deviennent pas salariés.

«Avoir des bureaux, un CFC, avancer 100 000 francs... Ces conditions sont impossibles à remplir pour beaucoup d'entre nous»

ARIA JABBARPOUR, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION VTC GENÈVE

«Absurde», juge Mauro Poggia. «Le Tribunal fédéral n'a pas dit qu'un chauffeur Uber devait absolument être salarié, mais que les conditions de subordination dans

lesquelles ils évoluaient à l'époque correspondaient à des salariés, et non à des indépendants», fait-il valoir. Dès lors, il peine à comprendre pourquoi de «vrais» indépendants se verraient barrer l'accès à la plateforme. «Un indépendant, il paie les charges sociales et même la TVA s'il gagne plus de 100 000 francs par an», note Mauro Poggia.

Opacité sur le calcul du salaire

Or, une certaine opacité entoure toujours les conditions de travail des chauffeurs opérant avec Uber. Quel est le temps de travail considéré? Et, conséquence directe, à combien s'élève la rémunération? L'association VTC Genève d'Aria Jabbarpour a étudié des fiches de paie. Selon elle, le revenu de certains chauffeurs oscille plutôt entre 8 francs et 17 francs de l'heure, loin des 25 francs réglementaires. «Selon notre analyse des décomptes, la combinaison des commissions, de la TVA et des charges réduit fortement le revenu net des chauffeurs», explique Aria Jabbarpour. Le «précarier» n'a pas disparu, il s'est déplacé.

Confronté à ces éléments, Uber fait savoir que ses «entreprises partenaires sont dûment enregis-

trées auprès de la PCTN (Police du commerce et du travail au noir) et qu'elles «assument l'entière responsabilité des cotisations sociales ainsi que du respect du droit du travail». «Nous nous engageons à être un partenaire fiable pour les autorités», dont Uber attend qu'elles assurent «un environnement concurrentiel juste et équitable, afin de promouvoir une mobilité abordable à Genève». MITC, interrogé également, «estime prématuré de se prononcer publiquement sur des éléments opérationnels encore en cours de validation».

«Nous avons un instrument formidable pour mettre Uber au pas, mais nous avons tergiversé»

MAURO POGGIA, ANCIEN CONSEILLER D'ÉTAT

L'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (Ocirt) indique avoir «obtenu un certain nombre de modifications auprès de ces entreprises, notamment en lien avec la loi sur le travail». L'office cantonal espère que les exigences nécessaires pour obtenir l'autorisation LSE permettront de «régler les problématiques relevées». L'objectif consiste notamment à intégrer des heures d'attente contraintes, par exemple entre deux courses.

Pour ne pas voir leur accès à la plateforme désactivé, de nombreux chauffeurs risquent de se tourner vers les deux partenaires privilégiés d'Uber, MITC donc, et Chaskis (actif pour livrer les repas sur Uber Eats). Deux sociétés dont ils avaient précisément cherché à s'affranchir en raison des commissions prélevées. Les taxis professionnels devraient aussi tirer profit de cet affaiblissement de la concurrence. Environ 300 d'entre eux ont déjà l'habitude de collaborer avec Uber et ils pourront continuer à le faire pour les courses payées au tachygraphe (outil enregistrant l'activité du conducteur, la vitesse, le kilométrage).

Avocat historique des taxis, Jacques Roulet estime que les choses vont «dans le bon sens». «Mais, bon, le jour où Uber devra payer ses chauffeurs 8 ou 9 heures par jour, avec des horaires planifiés, au salaire minimum, son modèle ne sera tout simplement plus viable», commente-t-il. On n'en est pas encore là. ■



De g. à dr., Stéphane Theurillat, ministre jurassien, Nathalie Fontanet, conseillère d'État genevoise, Christelle Luisier, présidente du Conseil d'État vaudois, et Andreas Behr, secrétaire général de la CGSO, lundi lors de la conférence de presse à Lausanne. Keystone/Salvatore Di Nolfi

«Seule la SSR a la vocation de créer du lien entre les régions»

Scrutin du 8 mars Les gouvernements de Suisse occidentale se mobilisent contre l'initiative populaire pour une redevance de 200 francs.

Renaud Bournoud

Les Exécutifs cantonaux romands sont «fermement» opposés à une réduction de la redevance qui finance la SSR. La minorité francophone aurait beaucoup à perdre en cas d'acceptation de l'initiative populaire «200 francs, ça suffit!» soumise au peuple le 8 mars prochain.

Lundi, la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) a délégué la Vaudoise Christelle Luisier (PLR), la Genevoise Nathalie Fontanet (PLR) et le Jurassien Stéphane Theurillat (Le Centre) pour faire passer ce message devant la presse.

Un message qui, pour l'instant, n'imprime pas dans l'opinion publique des cantons francophones, si on en croit le sondage réalisé par Tamedia (l'éditeur de «24 heures» et de la «Tribune de Genève»). Selon ce premier coup de sonde en vue de la votation, les Suisses sont partagés (50% de favorables et 48% de défavorables) par rapport à l'initiative lancée par l'UDC, l'Union suisse des arts et métiers et quelques PLR. Les minorités linguistiques que sont la Suisse romande (49% contre 49%) et le Tessin (51% contre 48%) ne se distinguent pas des Alémaniques.

«Les opinions publiques ne sont pas encore définies et c'est justement pour cela que nous sommes là aujourd'hui, commence la Genevoise Nathalie Fontanet. Il est important de faire prendre conscience à ces cantons minoritaires des pertes qui pourraient résulter de l'acceptation de

«Je pense que ce n'est qu'au moment de la diminution de l'offre médiatique que la population se rend compte de ce qu'elle perd. On l'a vu avec la presse écrite.»

Christelle Luisier
Présidente du Conseil d'État vaudois

cette initiative.» Son homologue vaudoise renchérit: «Je pense que ce n'est qu'au moment de la diminution de l'offre médiatique que la population se rend compte de ce qu'elle perd. On l'a vu avec la presse écrite.»

«Une centralisation autour de Zurich»

Actuellement, les Suisses paient une redevance de 335 francs par ménage et par an. Le conseiller fédéral Albert Rösti (UDC) a déjà annoncé qu'elle serait réduite à 300 francs d'ici 2029. L'initiative propose de passer directement à 200 francs et d'exempter les entreprises.

«Si on prend la péréquation financière entre les régions, on voit que la Suisse alémanique perçoit 73% de la redevance, mais elle en conserve seulement 44%, chiffre Christelle Luisier. Le solde est réparti entre les différentes régions de notre pays. Pour la Suisse romande, c'est 115 millions supplémentaires. C'est seulement grâce à ce mécanisme solidaire que la SSR peut garantir une offre dans toutes les régions.»

Représentant du plus «petit» canton de la minorité francophone, le Jurassien Stéphane Theurillat s'inquiète particulièrement pour les régions périphériques: «Les études montrent que la réduction des effectifs pourrait atteindre jusqu'à 60% en Suisse occidentale, contre environ 33% en Suisse alémanique. Ces effets sont disproportionnés et une centralisation, principalement autour de Zurich, est à prévoir.» Un souci de cohésion

nationale qui anime également la Genevoise Nathalie Fontanet, représentante du deuxième pôle économique du pays, après Zurich: «Les bureaux régionaux de la SSR sont de véritables relais de proximité. Aucun autre média audiovisuel n'a cette vocation de créer ce lien entre les différentes régions.»

La SSR contre les GAFAM

Le ministre de l'Économie du canton du Jura estime que le marché médiatique ne fonctionne pas comme les marchés ordinaires. Un appauvrissement de la SSR bénéficierait en premier lieu aux «grandes plateformes étrangères des secteurs numériques, en particulier les GAFAM, mais également aux grands médias des pays voisins».

En tant que média public, la SSR n'est soumise à aucun intérêt «économique ou partisan», selon Christelle Luisier: «Elle répond à une logique différente des réseaux sociaux. Elle ne subit pas le diktat de la course aux clics.» Pour la présidente du gouvernement vaudois, c'est «indispensable au bon fonctionnement de la démocratie directe suisse».

Les initiants ont fait valoir leurs arguments lors d'une conférence de presse à Berne, le 14 janvier dernier. Selon eux, leur texte «prévoit que la péréquation financière entre les régions linguistiques reste équivalente et que les chaînes de radio et de télévision privées reçoivent au moins la contribution actuelle».

La campagne est désormais lancée.

Referenzzinssatz gesenkt – Mieten sinken nicht

Vorteil für Vermieter Im Herbst hat der Bund den Referenzzinssatz nach unten angepasst. Normalerweise reduzieren sich die Mieten drei Monate danach. Wegen eines Zügeltermins diesmal nicht.

Konrad Staehelin

Mietende, die nach der letzten Senkung des hypothekarischen Referenzzinssatzes vom September zu einem tieferen Mietzins berechtigt sind und die Änderung rechtzeitig beantragt haben, müssen sich gedulden. Die Vermieter müssen die Mietsenkung auf den nächstmöglichen Umzugstermin gewähren. Weil in der Regel im Mietvertrag drei Monate Kündigungsfrist festgeschrieben sind, wäre dieser Termin in den meisten Fällen der 31. Dezember.

Dieser ist jedoch in fast allen Kantonen als Zügeltag ausgeschlossen. Grund dafür ist der Mieterschutz: Niemand soll über Weihnachten und Neujahr gezwungen sein, seinen Hausrat packen zu müssen – oder gar mit der Aussicht leben müssen, bald ohne Dach über dem Kopf zu sein.

In einigen Kantonen sinkt die Miete erst im April

Diese gut gemeinte Regelung kommt die Mietenden dieses Mal teuer zu stehen. Die Vermieter fast überall in der Schweiz können die Senkung des Referenzzinssatzes einen Monat später weitergeben – also vier statt drei Monate nach der Anpassung durch das Bundesamt für Wohnungswesen. Teilweise ist es sogar noch später: In einigen Fällen gelten längere Kündigungsfristen. Und wenn im Mietvertrag nichts anderes festgeschrieben ist, kommt der nächste kantonale Kündigungstermin zur Anwendung – in vielen Kantonen ist das erst der nächste März.

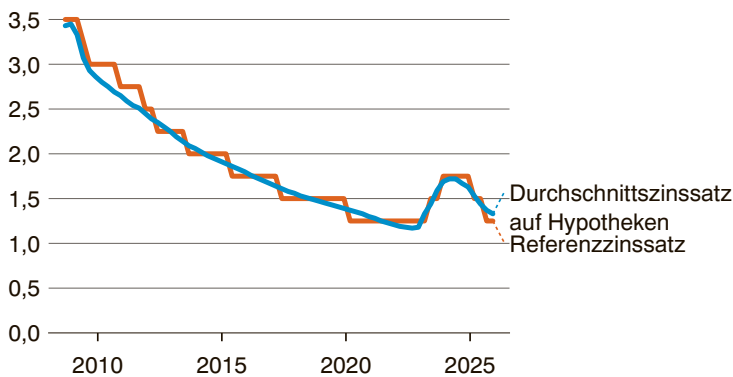
All das ist rechtens – und dürfte die Mietenden gegen 20 Millionen Franken kosten. Das zeigt folgende Milchbüchleinrechnung: Ende 2023 – aktuellere Zahlen gibt es nicht – existierten in der Schweiz 2,4 Millionen Mietverhältnisse. Die Durchschnittsmiete betrug 1451 Franken. Die Senkung des Referenzzinssatzes um 0,25 Prozentpunkte führt zu einem Senkungsanspruch von 2,91 Prozent, also 42 Franken. Gemäss Umfragen ist die Annahme plausibel, dass 10 bis 20 Prozent der Mieter von ihrem Recht auf eine Mietzinssenkung Gebrauch machen. Zu berücksichtigen ist zudem,



Die meisten Mieter beantragen die Mietzinssenkung nicht einmal: Hochhäuser in Zürich-Oerlikon. Foto: Urs Jaudas

Zinssatz wieder am tiefsten Punkt

Entwicklung des Referenzzinssatzes und des zugrundeliegenden Durchschnittssatzes auf Hypotheken seit Einführung des Systems 2008, in Prozent



Dezember 2011: Änderung der Berechnung des Referenzzinssatzes auf Basis des Durchschnittszinssatzes.

Grafik: kst / Quelle: Bundesamt für Wohnungswesen

dass die Anzahl Mieter-Haushalte und wohl auch deren Mieten seit Ende 2023 gestiegen sind. In die andere Richtung wirkt der Effekt, dass viele Vermieter die Mietzinssenkung nicht vollständig weitergeben, weil sie aufgelaufene Unterhaltskosten und die Teuerung miteinberechnen dürfen.

Zum dritten Mal zum Nachteil der Mieter

Das dritte Mal seit Einführung des schweizweit einheitlichen Referenzzinssatzes 2008 entgeht den Mietern wegen dieser Kuriosität Geld: Bereits 2009 und 2013 senkte der Bund den Referenzzinssatz im September. Insgesamt macht der Ausschluss des 31. Dezember als Zügeltag für Mieter und Vermieter Dutzende Millionen Franken aus. Bei Geschäfts-

mieten spielt der Mechanismus eine weniger wichtige Rolle, da diese meist der Teuerung statt den Zinsen angepasst werden.

Der Mechanismus könnte auch in die andere Richtung wirken, wenn der Referenzzinssatz im September steigen sollte. Doch das ist seit 2008 nie passiert. Das liegt vor allem daran, dass die Zinsen in der Schweiz, und damit der Referenzzinssatz, seither nur während einer kurzen Phase ab 2022 gestiegen sind. Die Erhöhungsschritte fielen jeweils nicht auf den September. Sollte sich die Nationalbank zu Erhöhungen entscheiden, würde der Referenzzinssatz steigen und könnten die Vermieter den Mietzins anpassen. Dafür hatte der Gesetzgeber die dreimonatige Frist der Mietzinsanpassung Ende der 1980er-Jahre einge-

führt – bei einer Erhöhung kommt eine zentägige Bedenkfrist hinzu: Die Mieter sollen die Möglichkeit haben, die Wohnung zu kündigen, wenn ihnen der Mietzins zu hoch ist. Daran, dass es in gewissen Regionen heute illusorisch sein würde, innert dreier Monate eine neue bezahlbare Wohnung zu finden, dachte damals niemand.

Darauf, wann der Referenzzinssatz steigt oder sinkt, hat das Bundesamt für Wohnungswesen im aktuellen System keinen Einfluss. Es berechnet alle drei Monate den Durchschnitt der Zinssätze, die die Banken auf ihre laufenden Hypotheken verlangen. Der Referenzzinssatz ist jeweils jener Wert in Schritten von 0,25 Punkten, der dem Durchschnitt am nächsten ist. Jetzt liegt er bei historisch tiefen 1,25 Prozent.

Schweizer wollen mehr Wohnungen, lehnen aber mögliche Lösungen ab

Umfrage zur Wohnungsnot 60 Prozent der Bevölkerung sehen einen Wohnungsmangel.

Die Schweiz steckt im Dilemma: Es fehlen die Wohnungen, doch die Bevölkerung lehnt die meisten Massnahmen gegen den Mangel ab. Zu diesem Schluss kommt eine neue repräsentative Umfrage des Vergleichsdiensts Comparis.

Gross ist das Problem vor allem in den Städten. Rund zwei Drittel aller befragten Stadtbewohner nehmen in ihrer Region einen Wohnungsmangel wahr, auf dem Land ist es knapp die Hälfte. Diesen sehen fast 60 Prozent der Befragten. Diese Einschätzung stützen auch die offiziellen Leerstandsziffern des Bundes. 2025 war am Stichtag in der Schweiz nur ein Prozent aller Wohnungen frei. In den grossen Städten sind die Zahlen noch tiefer: In Basel sind es 0,9, in Bern 0,4 und in Zürich sogar nur 0,1 Prozent.

Dennoch sind mögliche Massnahmen zur Bekämpfung der Wohnungsknappheit unbeliebt. Weder will die Schweizer Bevölkerung neue Bauzonen schaffen oder Einsprachen erschweren, noch will sie höher oder dichter bauen. Vor allem die Idee, durch Umzonung oder Verdichten mehr unbebautes Land in Wohnraum umzuwandeln, fällt durch. Nicht einmal ein Drittel der Befragten stimmte einer der Varianten zu.

Einsprachen-Einschränkung am populärsten

Am meisten Zustimmung erhält der Vorschlag, Einsprachen gegen Bauprojekte einzuschränken. 47 Prozent der Teilnehmer befürworten dies, 43 Prozent lehnen es ab. Vor allem auf dem Land ist diese Massnahme beliebt. Geht

es jedoch darum, in der eigenen Gemeinde höhere Gebäude zu bauen, etwa mit mehr als sechs Stockwerken, ist man in der ländlichen Schweiz klar dagegen. In den Städten kann sich das hingegen mehr als die Hälfte vorstellen.

Unterschiede gibt es nicht nur zwischen Stadt und Land, sondern auch zwischen den Altersgruppen und Geschlechtern. So gaben Personen zwischen 18 und 35 Jahren in der Umfrage besonders oft an, dass in der Schweiz Wohnungen fehlten. Sie sind auch eher bereit, höher zu bauen.

Das trifft generell auch auf die Männer zu. Gemäss Comparis sind es vor allem die Frauen, die bauliche Massnahmen ablehnen. «Frauen tragen oft die Hauptlast für Familie und Nachbarschaft – Veränderungen im Wohnumfeld

werden daher wohl stärker als Verlust von Lebensqualität wahrgenommen», vermutet Harry Büsser, Immobilienexperte beim Vergleichsdienst, als Grund für den Geschlechtsunterschied.

Generell zeigt die Umfrage laut Büsser, dass die Schweiz mehr Wohnraum brauche, aber nicht wisse, woher dieser kommen solle. «Wir wollen mehr Wohnhäuser – aber weder höher noch dichter bauen, weder Grünflächen antasten noch Einsprachen reduzieren.» Geht es nach der Baubranche, sind vor allem die Einsprachen ein Hindernis beim Erstellen neuer Wohnungen. Zu diesem Schluss kam eine im vergangenen Sommer veröffentlichte Umfrage des Bundes. Darin bezeichneten fast 90 Prozent der über 400 befragten Bauherren, Juristen und

Architekten Einsprachen als grosse oder mittlere Hürde.

Welche Lösungen gegen die Wohnungsnot?

Mehr Bauen allein würde die Probleme auf dem Wohnungsmarkt nicht lösen, ist Michael Töngi, Vizepräsident des Schweizer Mieterverbandes und Grünen-Nationalrat, überzeugt. «Es braucht nicht nur mehr Wohnungen, sondern vor allem mehr günstige Wohnungen und mehr, die dem Renditedruck entzogen sind.» Dafür müsse das Mietrecht konsequent angewendet werden.

Für Harry Büsser von Comparis führt aber kein Weg an einer Zunahme der Bautätigkeit vorbei. «Die Bevölkerung muss ehrlich mit sich sein: Wenn sie den Wohnungsmangel bekämpfen

will, muss sie offen sein für Lösungen.» Man könne sich nicht immer nur über die fehlenden Wohnungen beklagen und dann gegen jedes Projekt in der Nachbarschaft Einsprache erheben.

Auch mit der Politik geht Büsser hart ins Gericht. Sowohl die Linke als auch die Rechte bewirtschaftete die Problematik auf dem Wohnungsmarkt: «Schuld am Mangel sind nicht einfach angeblich überrissene Renditen von Investoren. Und wenn wir wirtschaftlich weiterhin erfolgreich sein wollen, können wir auch nicht einfach die Zuwanderung stark einschränken, wie die Rechte das fordert.» Stattdessen brauche es Pragmatismus, der zu mehr Wohnungsbau führe.

Jan Bolliger

Les demandes d'asile ont baissé en 2025

Migrations ► Selon le scénario le plus vraisemblable, la décre de l'asile devrait se poursuivre l'année prochaine.

Comme attendu par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), le nombre de nouvelles demandes d'asile en Suisse a continué sa décre en 2025 (-7,1% par rapport à 2024). Selon le scénario le plus vraisemblable, il devrait encore baisser en 2026.

Selon de premiers chiffres, 25 781 demandes d'asile ont été déposées l'année passée, soit 1959 de moins qu'en 2024, a indiqué hier le SEM dans un communiqué. La plupart concernaient des ressortissants afghans, érythréens et turcs. Dans 4820 cas, il s'agissait de

demandes secondaires, soit des demandes découlant de naissances, de regroupements familiaux ou de demandes multiples.

Les prévisions pour cette année tablent sur 25 000 nouvelles demandes d'asile. Ce nombre dépendra de l'évolution de la situation en Turquie et sur la route migratoire passant par la Méditerranée centrale, d'après le SEM. Il précise encore qu'en 2025, il a réussi à faire passer le nombre de demandes en suspens de 12 000 à 9400.

Le nombre des départs volontaires a lui connu une hausse l'an passé. Parmi les personnes qui devaient quitter la Suisse, 2548 d'entre elles se sont rendues de manière autonome dans leur pays d'origine

ou dans un Etat tiers, soit 81 de plus qu'en 2024 (+3,3%). Le nombre de rapatriements sous contrainte a aussi augmenté en un an. Au total, 2400 personnes ont été ramenées par ce biais dans leur pays d'origine ou dans un Etat tiers, soit 153 de plus qu'en 2024 (+6,8%).

Dimanche soir, le SEM a confirmé que les ressortissants iraniens ne sont pas expulsés de Suisse, en raison de la répression brutale des manifestations en Iran. La décision date du 13 janvier. La mesure s'applique aussi aux déboutés, mais pas à ceux qui représentent une menace pour la sécurité de la Suisse. Les décisions négatives sont assorties d'une admission provisoire. Pour l'Or-

ganisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), cela n'est pas suffisant. Elle demande l'asile pour les Iraniens qui ont participé aux manifestations actuelles et passées.

Concernant les demandes d'obtention du statut S, le SEM table en 2026 sur 12 000 nouvelles demandes. En 2025, 12 897 demandes ont été déposées, soit 3719 de moins qu'en 2024 (-22,4%).

Quant à la population résidente permanente de nationalité étrangère, elle a augmenté l'an dernier, mais moins fortement que l'année précédente. L'immigration nette se monte à près de 75 000 personnes. Ce chiffre est inférieur de 10% à celui relevé en 2024. **ATS**